

SURMOULAGES DE VITRAGES

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	1
4. CARACTÉRISTIQUES EXIGÉES DES MATERIAUX	2
4.1. ESSAIS SUR PLAQUES	2
4.2. ESSAIS SUR PIÈCES	2
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	4
5.1. HISTORIQUE	4
5.2. DOCUMENTS CITÉS	4
5.3. EQUIVALENT À :	4
5.4. CONFORME À :	4
5.5. MOTS CLEFS	4

1.OBJET

Le présent cahier des charges définit les spécifications auxquelles doivent satisfaire les matériaux utilisés pour les surmoulages de vitrages tels que vitres de custode, de volets, etc.

Ces surmoulages peuvent être en caoutchoucs, thermoplastiques, RIM (Réaction Injection Moulage) etc., la liste n'étant pas exhaustive.

Deux cas de surmoulage peuvent être utilisés suivant la fonction prévue.

Cas A :

Joint surmoulé sur la vitre et chaussé sur caisse :
il assure à la fois une fonction de liaison vitre-caisse, une fonction d'étanchéité et une fonction d'esthétique.

Cas B :

Enjoliveur surmoulé sur vitre :
la vitre étant elle-même collée sur caisse, il assure une fonction d'esthétique uniquement.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences du présent cahier des charges doit être indiquée sur les documents sous la forme suivante :

- Joint surmoulé CDC B29 6140,
- ou Enjoliveur surmoulé CDC B29 6140.

3.PRESCRIPTIONS GENERALES

Ces prescriptions sont celles du cahier des charges B20 0110.

4. CARACTERISTIQUES EXIGÉES DES MATERIAUX

Les caractéristiques sont relevées au cours d'essais effectués sur plaques et sur pièces.

4.1. ESSAIS SUR PLAQUES

Essais	Méthode d'essai	Cas A	Cas B
Dureté DIDC	D45 1291	60 à 90	-
Résistance à la rupture (MPa)	D41 1099	≥ 10	≥ 5
Allongement à la rupture (%)	D41 1099	≥ 150	≥ 50
Résistance au déchirement (kN/m)	D41 5149	≥ 20	≥ 20
Déformation rémanente après traction de 50 % pendant 22 h à 70 °C (%)	D45 1231	≤ 50	-
Vieillessement accéléré dans l'air : après 7 jours à 85 °C : - Δ dureté DIDC (Pt) - Δ résistance rupture (%) - Δ allongement rupture (%)	D47 1053	± 10 $\geq - 20$ $\geq - 30$	± 10 $\geq - 20$ $\geq - 30$
Résistance à l'ozone 200 ppcm en volume (h)	D47 1100	≥ 72	≥ 72
Rigidification à froid θ 10 (°C)	D45 1528	$\leq - 30$	$\leq - 10$

4.2. ESSAIS SUR PIÈCES

4.2.1. ACTION SUR LES PEINTURES

- Tachage des peintures par une décoction du matériau de surmoulage dans un liquide lave-vitres suivant méthode d'essai D27 5278.

	Cas A	Cas B
Cotation 1	≥ 4	≥ 4
Cotation 2	≥ 4	≥ 4